

# Message du président de la Confédération aux Suisses de l'étranger à l'occasion du 1er août 1968

Autor(en): **Spuhler, Willy**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France**

Band (Jahr): **14 (1968)**

Heft 7-8

PDF erstellt am: **22.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-848892>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

**MESSAGE**  
*du Président de la Confédération  
aux Suisses de l'étranger  
à l'occasion du 1<sup>er</sup> Août 1968*

*Chers Compatriotes de l'étranger,*

*La célébration de notre fête nationale nous donne une fois de plus l'occasion de méditer sur le sens tout particulier de cette date pour notre pays. Cet anniversaire nous invite à mettre à l'épreuve du présent et d'un avenir inconnu les principes de démocratie directe et de fédéralisme qui ont jusqu'ici tracé la voie séculaire de la Suisse.*

*Ces principes, le Conseil fédéral a exposé dans un rapport aux Chambres comment il entendait les appliquer au cours de la législature 1968-1971. C'est la première fois dans notre histoire que le gouvernement trace les grandes lignes de la politique qu'il suivra pendant une période relativement longue.*

*Si la procédure est nouvelle, les principes sont permanents et la politique suisse reste constante. C'est donc son adaptation aux conditions changeantes d'un monde et d'une civilisation en mouvement rapide qui est exposée, de même que l'ordre de priorité à donner aux multiples tâches que nous devons remplir pour maintenir l'indépendance de la patrie, protéger la liberté et les droits des confédérés et accroître la prospérité générale.*

*Ces tâches ont été celles de notre pays tout au long de son histoire. Elles étaient difficiles autrefois, elles le restent aujourd'hui et il semble qu'elles le seront plus encore demain. Elles exigent en premier lieu une étroite collaboration de tous les milieux, unis dans le souci du bien commun; en outre, elles réclament un esprit ouvert, capable de comprendre les répercussions du progrès des sciences et des techniques ainsi que de l'interpénétration toujours plus marquée des économies, des cultures et des développements sociaux.*

*Vous voyez par là que les Suisses de l'étranger peuvent contribuer à l'accomplissement de ces tâches par le rôle qu'ils jouent dans leur pays de résidence et grâce aux contacts qu'ils conservent avec la mère patrie. A l'époque, de l'interpénétration et de la collaboration internationale leurs expériences, leur voix et leurs suggestions constituent un apport irremplaçable.*

*Au nom du Conseil fédéral, je vous remercie de la fidélité que vous ne cessez de témoigner à notre patrie et je suis heureux de pouvoir vous adresser mes vœux les plus sincères pour vous et les vôtres.*

*Willy SPUHLER,  
Président de la Confédération*

